Axe 4

L'axe 4 du FEP (Fond Européen pour la Pêche) est une nouvelle orientation du FEP qui vise à soutenir des projets dans le cadre d'un développement durable des zones côtières tributaire de la pêche.

Les projets pouvant émerger sur ce programme doivent rentrer dans une stratégie de développement durable que s'est fixé le groupe FEP Côte Basque-Sud Landes. L'Axe 4 est destiné à aider des démarches collectives engagées par les acteurs de la filière pêche en lien avec d'autres acteurs du territoire. Plusieurs priorités sont définies :

- Dynamiser la commercialisation des produits frais
- Mieux valoriser les produits locaux de la mer
- Améliorer la gestion environnementale concertée du littoral
- Renforcer et valoriser le lien Terre-Mer

Télécharger la newsletter n°2 (Eté 2010)

Télécharger la newsletter n°1